

égales d'avancement, mais je ne connais aucun moyen d'édicter une loi permettant d'atteindre les objectifs désirés. Je constate qu'il existe une vacance au sein de la Commission du service civil; j'exhorte les autorités à nommer une femme pour combler cette vacance. J'estime que c'est nécessaire si nous voulons assurer à toutes des chances égales.

Je félicite les nouveaux venus à la Chambre et leur souhaite la bienvenue. Le motionnaire de l'Adresse en réponse au discours du trône, l'honorable député de Bellechasse (M. Laflamme), vous parlera des réalisations des compatriotes de sa province, le Québec. L'honorable député de Bellechasse a brillé dans ses études et s'est mérité de nombreuses distinctions. Après avoir obtenu ses diplômes d'avocat, il a participé très activement aux travaux de la Chambre de commerce des jeunes ainsi que d'affaires municipales et nationales. Comme résultat, il a été élu très jeune à la Chambre. En fait, je crois qu'il s'en faudrait de deux mois à peine pour qu'il fût le cadet de la Chambre.

Je veux être brève car, j'en suis sûre, vous avez tous hâte d'entendre le nouveau député de Bellechasse, qui parle la langue maternelle d'un grand nombre de mes commentants, avantage dont, malheureusement et évidemment, je suis dépourvue. Il siège du côté droit, le côté sans lequel le cœur ne pourrait fonctionner.

Monsieur l'Orateur, je veux aussi vous féliciter du rôle que vous avez joué en tant que président du comité du Règlement à qui nous devons l'amélioration de notre règlement intérieur. A mon arrivée à la Chambre, j'avais du mal à comprendre pourquoi nous perdions tant de temps précieux du fait qu'un très grand nombre de députés semblaient tenir absolument à utiliser intégralement leurs quarante minutes pour répéter, à toutes fins pratiques, ce qui avait déjà été dit par un grand nombre de leurs collègues qui, eux aussi, avaient consacré quarante minutes à exprimer des avis semblables. Je n'ai pas tardé à apprendre, toutefois, que le droit de parler souvent, et longuement, étant très prisé par certains d'entre nous, toute tentative d'abrégement des débats devait fatalement susciter une vive opposition.

Il reste que vous avez, monsieur l'Orateur, réalisé ce qui paraissait impossible, et d'une façon vraiment digne d'un homme d'État. Je n'aurais pas dû m'en étonner; en effet certains députés qui siègent ici depuis longtemps m'ont vanté votre tact, votre esprit d'équité et surtout votre parfaite compréhension et votre parfaite connaissance du Règlement, qui font de vous l'un des meil-

leurs Orateurs, sinon le meilleur, que la Chambre ait jamais connu.

C'est avec plaisir que j'ai relevé dans le discours du trône certaines observations relatives à l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord.

L'été dernier, j'ai eu l'avantage d'accompagner un groupe de sénateurs et de membres du Parlement qui sont allés à Paris rencontrer des groupes de représentants d'autres pays membres de l'OTAN. On avait envoyé des invitations aux présidents des assemblées législatives de tous les pays faisant partie de l'OTAN; mais on se demandait si tous répondraient à l'invitation. Or, à notre arrivée, nous avons constaté que chaque pays était représenté. Les représentants de deux pays, les États-Unis et la Grande-Bretagne, à propos desquels on entretenait certains doutes au début, ont manifesté beaucoup d'enthousiasme.

L'honorable Wishart Robertson, chef de notre groupe, a été nommé président provisoire, en attendant qu'on décide quelle forme devait revêtir la nouvelle organisation. Le Canada a, par la suite, eu l'honneur de voir l'honorable Wishart Robertson nommé président de l'organisation permanente.

Avant que se réunisse la délégation du Canada, les journaux ont publié certaines critiques; je pense que, dans un ou deux cas, on nous a même traités de mouches du coche. Mais cela ne m'inquiétait pas du tout, car, si je me suis jointe au groupe deux ans auparavant, c'est que, même si je me rendais compte de l'importance de l'OTAN du point de vue maintien de la paix dans le monde, j'estimais qu'en ma qualité de membre du Parlement il me fallait être beaucoup mieux renseignée à ce sujet.

Nos réunions se sont déroulées au Palais de Chaillot, qui est le siège de l'OTAN. On avait mis à notre disposition toutes les facilités voulues. A la première réunion, nous avons été accueillis par lord Ismay, secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord. Il a évidemment souligné l'importance de l'OTAN et il a déploré l'absence de connaissances de la part du grand public quant au travail qu'accomplit l'OTAN. Lord Ismay nous a parlé des diverses méthodes adoptées pour renseigner le public et lui faire mieux comprendre l'OTAN. Il s'est dit particulièrement heureux de notre venue au siège de l'OTAN, car il estimait que nous pourrions peut-être mieux renseigner les habitants de nos pays sur l'OTAN que si l'on recourait aux méthodes déjà mises à l'essai. Bien entendu, je ne puis m'exprimer au nom des autres délégués, mais je n'ai guère parlé d'autre chose depuis mon retour. J'ai prononcé beaucoup de discours devant des auditoires